



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

détenus

Question écrite n° 22435

Texte de la question

M. Éric Ciotti attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur la proposition formulée dans le rapport d'information adopté par la commission des lois de l'Assemblée nationale sur les moyens de lutte contre la surpopulation carcérale consistant, afin de permettre une discussion régulière, dépassionnée et rationnelle sur la politique pénale, à prévoir l'organisation d'un débat annuel au Parlement (par exemple dans le cadre d'une semaine de contrôle entièrement dédiée à ce thème), à la suite de la publication par le ministère de la justice des chiffres relatifs à l'année précédente. Il lui demande son avis sur cette proposition.

Texte de la réponse

La Garde des Sceaux, ministre de la justice, est particulièrement soucieuse de l'information du parlement et l'échange avec ses membres au sujet de la politique pénale. Elle indique d'ailleurs avoir participé, le 24 mars dernier, à un débat de contrôle sur la politique pénale. Elle partage l'ambition d'un débat dépassionné et rationnel.

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22435

Rubrique : Système pénitentiaire

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 mars 2013](#), page 3225

Réponse publiée au JO le : [11 août 2015](#), page 6178